COMMUNE DE KOERICH

Administration communale de Koerich
2, rue du Château L-8385 KOERICH Tél. : 288 355 200
www.koerich.lu

Dossier suivi par :
Steve Rodesch, tél. : 288 355 220
E-mail : steve.rodesch@koerich.lu
Réf. StR. 048/2024

Koerich, le 5 mars 2024

AVIS AU PUBLIC

Art.24 § 1 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau

Conformément à l'article 24, § 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public qu'une demande en autorisation pour :

Le renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-22-0503 concernant la gestion des eaux dans le cadre du réaménagement de la rue Montée Saint-Hubert à Koerich (n° dossier : EAU/AUT/22/0503-R24.1 du 04 mars 2024) présentée par le bureau Schroeder & Associés à 13, rue de l'Innovation L-1896 KOCKELSCHEUER (ROESER) pour le compte de l'Administration communale à 2, rue du Château L-8385 KOERICH a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 22 février 2024.

Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

Daniel WIRTH Patrick LECOQ

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que l'avis au public pour le renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-22-0503 concernant la gestion des eaux dans le cadre du réaménagement de la rue Montée Saint-Hubert à Koerich (n° dossier : EAU/AUT/22/0503-R24.1 du 04 mars 2024) présentée par le bureau Schroeder & Associés à 13, rue de l'Innovation L-1896 KOCKELSCHEUER (ROESER) pour le compte de l'Administration communale à 2, rue du Château L-8385 KOERICH a été publié et affiché pendant 15 jours à la maison communale de Koerich à partir du 6 mars 2024, conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le Bourgmestre, Le Secrétaire,

Daniel WIRTH Patrick LECOQ